



Conseil économique et social

Distr. générale
17 mai 2024
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Quatorzième session

New York, 7-9 août 2024

Point 12 de l'ordre du jour provisoire*

Rôle de l'information géospatiale intégrée dans le domaine de l'administration et de la gestion efficaces des biens fonciers

Rôle de l'information géospatiale intégrée dans le domaine de l'administration et de la gestion efficaces des biens fonciers

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des biens fonciers, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site Web du Comité d'experts (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/14th-session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à faire part de ses vues sur les travaux du Groupe d'experts et leur état d'avancement, notamment sur l'action que mène ce dernier en vue de défendre, de mieux faire connaître et de promouvoir le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers.

Résumé du rapport

À sa treizième session, qui s'est tenue du 2 au 4 août 2023, le Comité d'experts a adopté la décision 13/109, dans laquelle il a réaffirmé que le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers était un élément important de ses travaux et constituait une avancée précieuse pour aider et guider les États Membres s'agissant de développer, de modifier, de renforcer et de moderniser leurs systèmes et dispositifs d'administration des biens fonciers afin de les rendre plus efficaces et efficients. Il a souligné que la mise en œuvre du Cadre au niveau national devait se faire en fonction des circonstances et des besoins nationaux, et a exhorté le Groupe d'experts à examiner plus avant la concordance entre le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale, le Cadre opérationnel pour la gestion intégrée de

* E/C.20/2024/1.



l'information géospatiale marine et le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers, et à s'assurer que ces cadres n'étaient pas coupés les uns des autres.

Le Comité d'experts a engagé le Groupe d'experts à mener à bien l'examen de la liste des questions recensées et à examiner le rôle que jouait une administration efficace des biens fonciers dans le domaine des changements climatiques et de l'intégration des domaines terrestre, maritime et cadastral, notamment au moyen d'activités de collaboration avec des organisations internationales partenaires. En outre, il a exhorté le Groupe d'experts à continuer de collaborer avec les comités régionaux et les réseaux thématiques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale afin d'encourager et de promouvoir la mise en œuvre nationale et infranationale du Cadre pour une administration efficace des biens fonciers et du Cadre intégré de l'information géospatiale, ainsi que le rôle que jouaient une administration et une gestion efficaces des biens fonciers, et à envisager de faire un effort particulier pour renforcer les capacités des petits États insulaires en développement et des États Membres de l'Afrique afin qu'ils intègrent mieux les systèmes d'information sur la gestion des biens fonciers dans les plans, les stratégies et les politiques de leurs économies numériques nationales.

Dans le rapport, le Groupe d'experts rend compte de ses progrès et de ses activités, y compris les réunions virtuelles qu'il a tenues pour associer ses membres à ses travaux et faire avancer son plan de travail. Il donne au Comité d'experts des informations actualisées sur l'action qu'il mène pour favoriser l'établissement de partenariats et de collaborations avec les comités régionaux, les groupes fonctionnels et les réseaux thématiques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, ainsi qu'avec des organisations internationales, dont la Fédération internationale des géomètres. Ces partenariats ont pour objectif principal de diffuser des informations afin de promouvoir et de mieux faire connaître l'importance et les avantages d'une administration efficace des biens fonciers et de la mise en œuvre du cadre en la matière. Ils visent également à soutenir les États Membres dans l'action qu'ils mènent pour développer, réformer, renforcer et moderniser leurs systèmes d'administration des biens fonciers respectifs, en veillant à ce que ceux-ci soient efficaces et efficaces.

Dans le rapport, le Groupe d'experts présente un résumé des résultats de plusieurs réunions et débats relatifs à l'intégration des domaines terrestre, maritime, bâti et cadastral qui ont eu lieu pendant l'intersession, dans lequel il fait le point sur les progrès réalisés dans ce domaine. On y trouve des détails sur la collaboration entre le Groupe d'experts et le Groupe de travail sur l'information géospatiale marine ainsi que d'autres groupes fonctionnels de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale intéressés. Ces travaux communs devraient déboucher sur l'élaboration d'un document portant principalement sur des questions techniques complexes relatives à l'interface terre-mer.

Dans le rapport, le Groupe d'experts donne également des informations sur sa cinquième réunion, qui s'est tenue à Aguascalientes (Mexique), en parallèle du Séminaire international sur l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale dont le thème était l'administration efficace des biens fonciers. La manifestation de quatre jours a notamment donné lieu à des présentations et à des débats en groupes de travail ad hoc au cours desquels les participants ont examiné la liste des questions recensées par le Groupe d'experts ainsi que les travaux menés sur les questions principales que sont, entre autres, l'application du Cadre pour une administration efficace des biens fonciers, l'intégration des domaines terrestre, maritime, bâti et cadastral, l'intérêt et les avantages que présente une administration efficace des biens fonciers et les partenariats et innovations susceptibles de favoriser l'efficacité de l'administration

foncière. Au cours de sa réunion, le Groupe d'experts a accueilli favorablement la résolution [78/265](#) de l'Assemblée générale sur la nécessité de saisir les possibilités offertes par des systèmes d'intelligence artificielle sûrs, sécurisés et dignes de confiance pour le développement durable, et en a débattu. Dans le rapport, le Groupe d'experts s'intéresse aux manières dont l'intelligence artificielle pourrait être utilisée dans les futurs systèmes d'administration et de gestion des biens fonciers et souligne l'importance des recommandations formulées par l'Assemblée générale dans ladite résolution pour ce qui est d'élaborer et de mettre en œuvre le Cadre au niveau national.
